



présente son

DOSSIER DE PRESSE

# COÛT DE LA RENTRÉE 2025

INDICATEUR DU

€**COÛT** DE LA  
RENTRÉE

# TABLE DES MATIÈRES

Avant Propos	3
Présentation de la structure	4
<b>I - Présentation des Indicateurs du Coût de la Rentrée 2025 du territoire</b>	<b>5</b>
a. Indicateur du Coût de la Rentrée 2025 de Lyon	6
b. Indicateur du Coût de la Rentrée 2025 de Bourg-en-Bresse	8
<b>II - Focus</b>	<b>10</b>
a. Logement	10
b. Bourg en Bresse	13
<b>III - Analyse approfondie</b>	<b>15</b>
a. Frais de rentrée universitaire	15
b. Frais pédagogique et frais illégaux	16
<b>IV - Pour aller plus loin</b>	<b>17</b>
a. Étudiant.e.s boursier.e.s	17
b. Étudiant.e.s internationaux.ale.s	17
<b>V - Conclusion</b>	<b>18</b>
Annexes	19
a. Glossaire	19
b. Graphiques de l'ICDR 2025	19
c. Méthodologie	21
Contacts	23

# AVANT PROPOS



Pour la 14<sup>e</sup> année, GAELIS publie son indicateur du coût de la rentrée. Cet indicateur, qui repose sur la méthodologie de la FAGE, calcule l'ensemble des dépenses intrinsèques à la rentrée universitaire d'un.e étudiant.e du territoire Lyonnais ou Burgien.

**Cette année encore, nous sommes inquièt.e.s.**

La précarité étudiante est le premier facteur d'échec académique. Comment être pleinement investi et épanoui dans ses études et sa vie étudiante quand on s'endort le ventre vide ou que l'on doit travailler plus de 20 heures par semaine à côté de ses études pour pouvoir se loger ?

GAELIS, par son dispositif de défense des droits, reçoit plusieurs dizaines de sollicitations d'étudiantes et d'étudiants en détresse, ne trouvant pas de logement, ou n'ayant pas les moyens de se nourrir. Face à cette détresse, nous ne pouvons que rediriger les étudiant.e.s vers des dispositifs palliatifs, ou déjà sur-sollicités.

Diverses initiatives étudiantes existent en réponse à cette situation, comme nos épiceries sociales et solidaires, les AGORAé. Mais est-ce la responsabilité des étudiant.e.s de permettre à leurs pairs de pouvoir se nourrir ?

Dans ce contexte, nous ne cesserons pas d'agir pour améliorer les conditions de vie des étudiant.e.s, par nos projets et en portant nos positions auprès des acteur.ice.s du monde social et de l'enseignement supérieur.

**La précarité étudiante est une réalité qui nous saute aux yeux quotidiennement, qui ne peut plus être négligée.** Nous avons besoin d'une prise de conscience collective et de mesures à la hauteur des besoins.

**GAELIS reste pleinement disponible pour une co-construction active avec les acteur.ice.s de l'enseignement supérieur et du milieu social pour mettre en place des dispositifs d'aide aux étudiant.e.s.**



**Alice Piccinali**

Présidente de GAELIS

# Présentation de la structure

**Première organisation représentative des étudiant.e.s des territoires lyonnais et burgien,** GAE LIS - Groupement des Associations et Élu.e.s étudiant.e.s de Lyon Indépendant et Solidaire - est une fédération d'associations étudiantes de loi 1901 fondée en 1993 autour d'une **volonté commune de représenter et d'agir au plus près des étudiant.e.s et jeunes** sur ces territoires.

Nous œuvrons chaque jour pour les droits et intérêts des jeunes et étudiant.e.s, dans un monde dans lequel il leur est encore trop difficile de se loger, de se nourrir ou même d'étudier. Pour cela, nous avons trois moyens d'action : **représenter les jeunes et étudiant.e.s** auprès des différentes institutions, **mettre en place des projets** répondant à leurs besoins, et accompagner et **fédérer un réseau d'associations et d'él.u.e.s étudiant.e.s.**

GAE LIS accompagne et coordonne une équipe de **représentant.e.s étudiant.es élu.e.s** qui siègent dans les différentes instances des Universités lyonnaises et du CROUS de Lyon Saint-Étienne. Aujourd'hui, GAE LIS compte plus d'une centaine d'él.u.e.s étudiant.e.s pour représenter et porter la voix des étudiant.e.s auprès de ces instances. Les étudiant.e.s et les jeunes sont donc des acteurs essentiels au fonctionnement de la structure, car chaque projet, chaque action, chaque position, est construite avec l'ensemble des parties prenantes de GAE LIS.

Cela fait maintenant 14 ans que GAE LIS a ouvert les portes de la première AGORAé à Lyon, une **épicerie sociale et solidaire** permettant aux étudiant.e.s précaires de faire leurs courses à 10% du prix du marché classique. Depuis, une deuxième AGORAé a vu le jour. Chacune d'elles comporte désormais son propre **lieu de vie**, où les étudiant.e.s peuvent se détendre, travailler ou faire des rencontres, ce projet s'inscrivant à la fois dans la lutte contre la précarité et l'isolement social. Des événements culturels et sportifs sont également proposés par les AGORAé à très faible coût ou gratuitement pour permettre aux étudiant.e.s de découvrir de nouvelles activités.

La fédération, issue de la volonté de nombreuses associations étudiantes locales, fédère plus de **50 associations** de Lyon et Bourg-en-Bresse. Ces associations bénéficient d'un **accompagnement** et de **formations** afin qu'elles accomplissent au mieux les différentes actions qu'elles mènent auprès des étudiant.e.s. C'est la pluralité de ce réseau qui fait la force et les valeurs de notre structure. Ces différents aspects de GAE LIS lui permettent de défendre des positions qui reflètent les besoins et idées des étudiant.e.s du territoire, pour que la jeunesse locale puisse faire entendre sa voix.

GAE LIS, son réseau d'associations et ses él.u.e.s agissent quotidiennement dans l'objectif d'améliorer la vie des étudiant.e.s en luttant contre la précarité, contre l'isolement social, et pour une Université inclusive et émancipatrice.

# I - Présentation des Indicateurs du Coût de la Rentrée 2025 du territoire

L'Indicateur du Coût de la Rentrée (ICDR) reflète le montant moyen de dépenses pour **un.e étudiant.e de vingt ans, primo-entrant.e en première année d'études supérieures, non boursièr.e et décohabitante.e**. Cette année, GAELIS a décidé de présenter deux ICDR en détails : l'ICDR pour un.e étudiant.e habitant à Lyon et l'ICDR pour un.e étudiant.e habitant à Bourg-en-Bresse.

## Pourquoi Bourg-en-Bresse ?

Bourg en Bresse est une **ville universitaire d'équilibre**, accueillant des délocalisations des **universités Lyon 1 et Lyon 3**, permettant à **4 000 étudiant.e.s** d'accéder à plusieurs formations notamment juridiques, en maïeutique, au sein d'un IUT ou encore de formation en sciences infirmières.

L'ICDR de GAELIS est basé sur la méthodologie de la Fédération des Associations Générales Étudiantes (**FAGE**) et est adapté selon les particularités de notre territoire.

L'indicateur est calculé par la somme des frais répartis en **deux catégories principales, comportant chacune plusieurs postes de dépenses** :

- Les **frais spécifiques** à la rentrée universitaire : propres au premier mois de l'année universitaire (droits d'inscription, CVEC, frais d'agence immobilière, dépôt de garantie, souscription à une assurance logement, à une complémentaire santé et le matériel pédagogique spécifique).
- Les **frais de la vie courante** : récurrents au cours des différents mois de l'année (loyer, alimentation, loisirs, transports, téléphonie et internet, produits consommables).

Parce que les publics étudiants sont toutefois diversifiés et rencontrent des situations de vie variées, l'indicateur met également en lumière plusieurs **frais modulaires**. Ces frais s'adaptent aux spécificités de certain.e.s étudiant.e.s : achat de protections périodiques et d'antalgiques pour les personnes menstruées, frais de transports pour les étudiant.e.s ultra-marain.e.s venant étudier en France hexagonale, frais d'inscription différenciés pour les étudiant.e.s extracommunautaires ...

**Cette méthode est rigoureuse, intégrant des critères qualitatifs et quantitatifs pour chaque dépense, afin d'analyser concrètement les conditions de vie des étudiant.e.s.**

23<sup>e</sup>  
INDICATEUR DU édition 2025  
**€** COÛT DE LA  
RENTÉE



## a. Indicateur du Coût de la Rentrée 2025 de Lyon

À Lyon un.e étudiant.e non boursier.e  
débourse en moyenne

# 3363,60€

pour la rentrée 2025

Soit **1,03%** de plus qu'en 2024



Ce coût s'élève à

## 3034,60 €

pour un.e étudiant.e boursier.e, c'est **0,97%** de plus que l'année dernière

Un.e étudiant.e extra-communautaire déboursera

## 6080,60 €

un chiffre en **augmentation de 1,27%** par rapport à la rentrée 2024



## FRAIS SPÉCIFIQUES DE RENTRÉE

Catégories	2023 (€)	2024 (€)	2025 (€)	Variations (%) 2024-2025
Frais de scolarité	270	278	283	<b>+1,8</b>
Complémentaire santé	290,4	303	303	=
Frais de logement	960,9	993,22	1003,69	<b>+1,05</b>
Matériel pédagogique	261,99	265,7	427,53	<b>+60,9</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1783,29</b>	<b>1839,92</b>	<b>2017,22</b>	<b>+9,64</b>

## FRAIS DE VIE COURANTE

Catégories	2023 (€)	2024 (€)	2025 (€)	Variations (%) 2024-2025
Loyer	627,17	654,72	656,95	<b>+0,34</b>
Repas RU	66	66	66	=
Alimentaire	204,37	198,11	202,7	<b>+2,32</b>
Consommables - <i>Hygiène et entretien</i>	30,67	28,56	23,33	<b>-18,31</b>
Consommables - <i>Équipement</i>	106,77	115,04	118,02	<b>+2,59</b>
Téléphonie & Internet	63,48	60,73	47,98	<b>-20,99</b>
Loisirs	67,12	69,73	60,9	<b>-12,66</b>
Transports	169,5	167,5	170,5	<b>+1,79</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1335,08</b>	<b>1360,39</b>	<b>1346,38</b>	<b>-1,03</b>

## FRAIS MODULAIRES

Catégories	2023 (€)	2024 (€)	2025 (€)	Variations (%) 2024-2025
Menstruations	9,58	9,58	12,33	<b>+27,66</b>
Outres-mers	N/C	1237,74	1276,44	<b>+3,13</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9,58</b>	<b>1247,32</b>	<b>1288,77</b>	<b>+3,32</b>

## b. Indicateur du coût de la Rentrée 2025 de Bourg-en-Bresse

À Bourg-en-Bresse un.e étudiant.e non boursièr.e débourse en moyenne

# 2875,83€

pour la rentrée 2025

Soit **4,89%** de plus qu'en 2024



Ce coût s'élève à

## 2546,83 €

pour un.e étudiant.e boursièr.e, c'est **5,34%** de plus que l'année dernière

Un.e étudiant.e extra-communautaire déboursa

## 5592,83 €

un chiffre en **augmentation de 3,25%** par rapport à la rentrée 2024



## FRAIS SPÉCIFIQUES DE RENTRÉE

Catégories	2023 (€)	2024 (€)	2025 (€)	Variations (%) 2024-2025
Frais de scolarité	270	278	283	<b>+1,8</b>
Complémentaire santé	290,4	303	303	=
Frais de logement	684,23	698,5	756,74	<b>+8,3</b>
Matériel pédagogique	278,45	393,91	427,53	<b>+8,53</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1523,08</b>	<b>1673,41</b>	<b>1770,27</b>	<b>+4,95</b>

## FRAIS DE VIE COURANTE

Catégories	2023 (€)	2024 (€)	2025 (€)	Variations (%) 2024-2025
Loyer	390,5	400	450	<b>+12,5</b>
Repas RU	66	66	66	=
Alimentaire	204,37	198,11	202,7	<b>+2,32</b>
Consommables - <i>Hygiène et entretien</i>	30,67	28,56	23,33	<b>-18,31</b>
Consommables - <i>Équipement</i>	106,77	115,04	118,02	<b>+2,59</b>
Téléphonie & Internet	63,48	60,73	47,98	<b>-20,99</b>
Loisirs	55,59	54,29	57,36	<b>+5,65</b>
Transports	147,5	145,5	140,17	<b>-3,67</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1064,88</b>	<b>1068,23</b>	<b>1105,56</b>	<b>+3,49</b>

## FRAIS MODULAIRES

Catégories	2023 (€)	2024 (€)	2025 (€)	Variations (%) 2024-2025
Menstruations	9,58	9,58	12,33	<b>+27,66</b>
Outres-mers	N/C	1237,74	1276,44	<b>+3,13</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9,58</b>	<b>1247,32</b>	<b>1288,77</b>	<b>+3,32</b>

## II - Focus

### a. Logement



#### LE CONSTAT

L'accès au logement dans la métropole de Lyon, déjà alarmant ces dernières années, ne s'améliore pas à l'approche de la rentrée universitaire 2025-2026. Bien que Lyon expérimente l'encadrement des loyers depuis 2021, les frais de logement ne cessent d'augmenter. Cette mesure ne répond surtout pas à la **tension locative**, dans un territoire où la demande est considérablement supérieure à l'offre, notamment sur les logements type T1 et T2.

Côté CROUS à Lyon, l'offre est décisive mais encore trop insuffisante : le **parc immobilier du CROUS** ne peut loger qu'environ **5% des étudiant.e.s du territoire**. Des hausses de loyers ont été décidées les années précédentes pour financer l'entretien, la réhabilitation des logements et l'investissement dans la construction de nouvelles résidences.

De nouvelles augmentations sont à l'ordre du jour pour 2025 : les résidences accueilleront désormais les étudiant.e.s avec une revalorisation de leurs tarifs de 3,26%. Cette augmentation représente entre 4 et 7€ supplémentaires par mois.

**656,95€**  
+0,34%

*Le loyer est le **1ER** poste de dépenses dans le budget d'un.e étudiant.e*

*= **48,8%** des frais de vie courante à Lyon*

Dans un contexte de tension, les boursier.ère.s des échelons les plus élevés restent de facto prioritaires dans l'attribution des logements CROUS.

Cette hausse touche d'abord les plus précaires : à Lyon, la tension locative est très élevée. Les baromètres 2025 indiquent qu'une annonce de location dans l'agglomération reçoit environ 14 ou 15 candidatures, classant Lyon comme une des villes les plus tendues du pays.

**Cette situation amène de nombreux.ses étudiant.e.s à commencer leur scolarité sans avoir de logement stable**, ou à repousser leur arrivée sur le territoire, leur rentrée, ou encore prendre des logements dans des villes en périphérie lyonnaise éloignée, accumulant les heures de trajet quotidiennement.

À ces constats sur les prix et la rareté de l'offre s'ajoute la **qualité des logements**. La Métropole signale « plus de 11 000 logements privés indignes » sur son territoire – un stock qui pèse sur la qualité de vie, sans forcément se traduire par des loyers plus bas. Du côté de l'encadrement des loyers, le dispositif est bien en place à Lyon et Villeurbanne depuis 2021 ; il s'applique aux baux signés/renouvelés et peut être contrôlé via des outils officiels.

Les dépassements et compléments de loyer demeurent un point de vigilance pour les locataires, dans un contexte où la tension alimente les dérives.

Cet encadrement n'est toujours pas systématiquement respecté, et le public jeune et étudiant semble une cible idéale à ces dépassements de loyers.

En matière de lutte contre l'habitat indigne, la Métropole a, contrairement aux années précédentes, déployé un "permis de louer" dans plusieurs communes (ex. Saint-Priest, Grigny, Vénissieux), qui permet de vérifier l'état des logements avant mise en location. C'est une inflexion importante : le dispositif n'est plus cantonné à des villes moyennes ailleurs en France, il existe désormais dans la métropole (même s'il n'est pas généralisé à tout le territoire lyonnais).

## 1 logement CROUS pour 20 étudiant.e.s

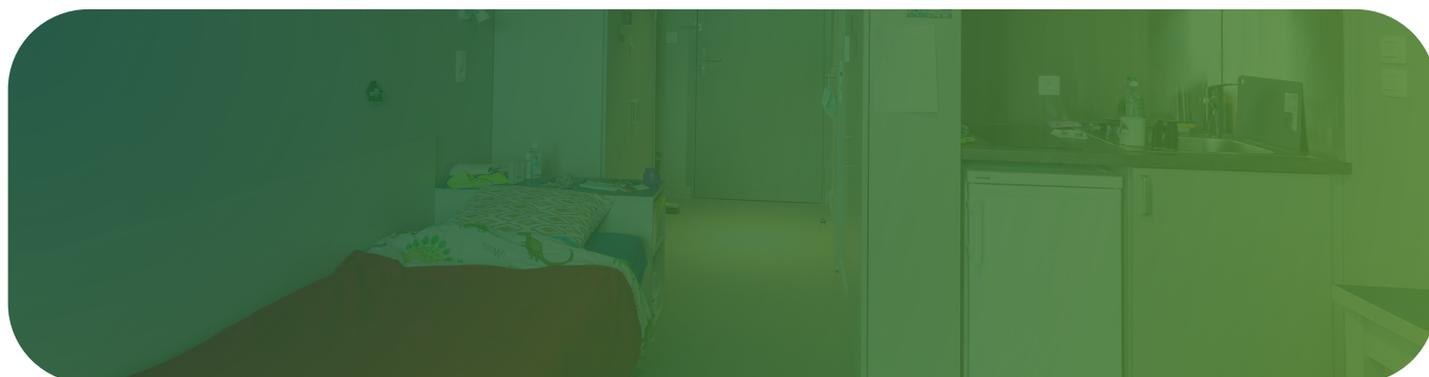
### NOS ACTIONS

De son côté, GAELIS poursuit son engagement à lutter contre les problèmes de logements sur le territoire par la mise en œuvre de différentes actions.

Le travail déjà entamé avec les élu.e.s du CROUS, de la Métropole ou encore avec les députés locaux doit être prolongé afin de mettre en place des mesures qui répondent au mieux aux besoins des étudiant.e.s.

GAELIS propose également différentes **ressources** afin d'aider les étudiant.e.s dans leur recherche de logement, comme par exemple des fiches techniques ou un **GUIDE DU LOGEMENT**. Ceux-ci regroupent tous les outils nécessaires pour aborder sa demande de logement de la meilleure façon possible, que ce soit par des conseils, des outils ou des informations utiles.

GAELIS met en place un dispositif de **Défense Des Droits**, qui permet d'apporter un soutien et un accompagnement personnalisé aux étudiant.e.s rencontrant des problématiques dans leur vie quotidienne ou dans leurs études. Pour en bénéficier, il suffit de nous contacter par mail à **mesdroits@gaelis.fr** ou de se rendre à l'une de nos permanences, qui ont lieu tout au long de l'année. Malheureusement, n'ayant pas les ressources nécessaires, nous n'avons pas de solution concrète à proposer aux étudiant.e.s sans logement à l'approche de la rentrée.



## NOS REVENDICATIONS

Face à cette situation et dans l'objectif d'améliorer les conditions de logement pour les étudiant.e.s, GAELIS **demande le gel des charges locatives et des loyers au sein des résidences CROUS.**

De plus, au sein de ces résidences, nous encourageons une **adaptation des tarifs à chaque territoire** afin d'assurer un accès équitable à des logements à tarifs sociaux pour toutes et tous.

Le nombre de logements étant largement insuffisant, nous encourageons les alternatives innovantes et collaborations, et travaillons avec les acteur.rice.s du territoire dans le but d'apporter des solutions à la crise locative actuelle.

Nous demandons une **accélération de la rénovation des logements** pour les mettre aux normes, les rendre accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et créer des espaces de vie et d'échange bénéfiques à la communauté étudiante.

GAELIS demande également :

- La **construction massive de logements étudiants** et la cession gratuite, ou à prix fortement décoté, du foncier public pour des projets de production de logements CROUS ou résidences conventionnées.
- Le maintien de l'**universalisation des APL et la revalorisation de leur montant.**
- L'**accès à la garantie VISALE à l'ensemble des étudiant.e.s**, en s'assurant de son respect et sa reconnaissance auprès de l'ensemble des bailleur.euse.s

# 12,97

*le nombre moyen de demandes pour un logement étudiant dans l'aire urbaine de Lyon*

*La ville fait partie des métropoles congestionnées les plus en tension du pays à la rentrée 2025 caractérisées par une forte pression sur le parc diffus*

Source : Baromètre du logement de l'Etudiant · Mai 2025

## b. Bourg-en-Bresse



### LE CONSTAT

Bourg en Bresse, ville de 40 000 habitant.e.s, accueille 4 000 étudiant.e.s au sein de délocalisations des Universités Claude Bernard Lyon 1 et Jean Moulin Lyon 3. Les étudiant.e.s peuvent donc bénéficier des formations diverses au sein de l'Institut Universitaire Technologique (IUT), institut de formation en soins infirmiers (IFSI), ou encore de droit.

Cette année, le résultat de l'indicateur du coût de la rentrée dans cette ville universitaire d'équilibre est alarmant, avec **près de 5% d'augmentation**.

La quasi-totalité des postes de dépenses sont en augmentation. Ce chiffre est notamment dû à une nette hausse des **loyers** sur le territoire, de **plus de 12% en un an**. Cette augmentation peut être mise en corrélation avec l'augmentation du nombre d'étudiant.e.s dans l'agglomération burgienne. Le nombre d'étudiant.e.s augmente, les loyers aussi, mais pas leur moyens financiers.

Bourg en Bresse n'accueille qu'une unique résidence CROUS, composée de moins de 60 logements (51 logements individuels types studio et 4 logements T2), ne répondant donc pas aux besoins.

Concernant l'alimentation, malgré les 4 000 étudiant.e.s, **aucun restaurant ni cafétéria rattachés au CROUS n'existent dans cette ville**. Un restaurant universitaire est présent sur le campus de l'IUT, et donne accès à des repas à tarification sociale (tarifs CROUS) comme dans les établissements CROUS. Pour les étudiant.e.s de Lyon 3 ou de l'institut de formation en soins infirmiers, l'accès n'est pas raisonnable, avec peu de transports en commun et une trentaine de minutes à pied.

**L'accès à la culture et les loisirs sont aussi en hausse de plus de 5%, limitant les possibilités d'activités et d'émancipation des jeunes. La précarité est un fort facteur d'isolement social.**

# 0

**C'est le nombre de Restaurant Universitaire et/ou Cafétéria du CROUS pour les 4000 étudiant.e.s de Bourg-En-Bresse**

## NOS ACTIONS

Par les associations de notre réseau et en organisant des événements à Bourg en Bresse, nous tentons de participer à animer une **vie étudiante active et accessible financièrement** à toutes et tous.

Comme à Lyon, les **élu.e.s CROUS et universitaires** de notre réseau représentent activement les étudiant.e.s concerné.e.s et tentent d'améliorer leurs conditions de vie et d'études.

## NOS REVENDEICATIONS

Nous souhaitons que Bourg-en-Bresse devienne une **priorité** pour la mise en place de mesures sociales, concernant le logement et l'alimentation principalement.

L'accès à la culture, aux activités physiques, ne devrait pas être limité par des questions financières. Des dispositifs de valorisation des projets étudiants peuvent être davantage développés.

# +5,65%

*d'augmentation sur le **budget loisirs** des étudiant.e.s burgien.ne.s en 2025.*

*Les loisirs, vecteurs d'émancipation et d'insertion sociale, restent cette année encore, difficilement accessibles pour beaucoup d'étudiantEs.*

# III - Analyse approfondie

## a. Frais de rentrée universitaire

Cette année encore, la **Contribution à la Vie Étudiante et de Campus (CVEC)** a augmenté de 2€, soit une hausse de 10€ en 3 ans (95€ en 2022 contre 105€ cette année). Il en est de même pour les **frais de scolarité** qui ne cessent de croître ; cette année, un.e étudiant.e en licence doit s'acquitter de 178€, un.e étudiant.e en master 254€, et un doctorant 397€. Ces montants, s'ajoutant à tous les autres frais ne sont pas négligeables et viennent précariser encore plus les étudiant.e.s à l'approche de la rentrée.

### NOS REVENDIICATIONS

Au-delà d'un arrêt de cette augmentation constante des frais d'inscription, par une désindexation sur l'inflation, nous demandons à ce que **ces frais soient revus à la baisse** afin de favoriser un accès aux études à toutes et tous.

Nous souhaitons également que les discussions autour des conditions d'**exonération** des frais d'inscription soient relancées au sein des universités.

En conséquence, GAELIS demande :

- La **transparence dans l'utilisation des fonds CVEC** par les établissements.
- La **désindexation de la CVEC à l'inflation** et au long terme sa prise en charge totale par l'État.
- L'**opposition à toute augmentation des frais d'inscription**, dans tous les établissements

<b>CVEC</b>	<b>LICENCE</b>	<b>MASTER</b>	<b>254€ (+4€)</b>
<b>105€ (+2€)</b>	<b>178€ (+3€)</b>	<b>DOCTORAT</b>	<b>398€ (+7€)</b>

## b. Frais pédagogiques et frais illégaux

Les **frais pédagogiques constituent l'ensemble des dépenses de matériel inhérentes à chaque formation**. En effet, chaque filière, scientifique, de santé, littéraire ou de sciences sociales nécessite des outils de formation.

Parmi ces frais pédagogiques, nous pouvons citer des codes juridiques, de nombreux manuels, du matériel spécifique à l'activité physique ou encore des tenues de pratique professionnelle. Ces frais, allant de quelques dizaines d'euros à plusieurs centaines en fonction des filières sont en constante augmentation : 252,29 en 2024 contre 320,17 en 2025. Cette augmentation est de presque 30%.

Il faut souligner que ces frais pédagogiques ne sont, dans la plupart des cas, **pas légaux** car **obligatoires** pour suivre la formation.

De nombreuses associations étudiantes proposent des dispositifs d'aide pour faciliter l'achat de ce matériel, mais ne suffisent pas à supprimer ces coûts.

# 315€

**le prix moyen déboursé par les étudiant.e.s en Médecine à Lyon pour l'achat des collèges**

*(ouvrages de référence servant de base pour références les EDN, les épreuves dématérialisées nationales).*

# IV - Pour aller plus loin

## a. Étudiant.e.s boursier.e.s

Une partie des étudiant.e.s bénéficient de bourses versées par le CROUS. Les bourses sur critères sociaux sont comprises entre 1 454€ et 6 335€ annuellement, soit entre 121€ et 527€ mensuellement. Elles reposent principalement sur les revenus des parents, n'étant **pas un indicateur fiable** des moyens réels de l'étudiant.e.

Environ 50 000 étudiant.e.s sont boursier.e.s sur l'académie lyonnaise (Lyon, Saint Étienne, Roanne, Bourg en Bresse).

Compte tenu des prix de la vie, des loyers, ces bourses ne sont **pas encore à la hauteur des besoins**.

De nombreux.ses étudiant.es, ne peuvent pas bénéficier de ces bourses. C'est notamment le cas d'étudiant.e.s en formations sanitaires et sociales et en écoles privées, mais également les étudiant.e.s extracommunautaires (hors Union Européenne) qui sont contraint.e.s à des critères supplémentaires : être domicilié.e.s en France depuis au moins 2 ans, excluant les néo-étudiant.e.s.

Une **réforme structurelle des bourses étudiantes** est nécessaire pour inclure au mieux les étudiant.e.s nécessitants dans ce système d'aides sociales.

## b. Étudiant.e.s internationaux.ales

Lyon, ville étudiante attractive et dynamique, accueille chaque année plusieurs milliers d'étudiant.e.s internationaux.ales (ex : 4 545 inscrit.e.s à l'université Lyon 3 pour l'année 2024-2025). Parmi ces étudiant.e.s, les étudiant.e.s extracommunautaires sont celles et ceux provenant de pays en dehors de l'Union Européenne. Ces dernier.es sont dans une situation d'autant plus critique en raison notamment du montant de l'inscription à l'université : **2 895 € pour un.e étudiant.e en licence, et 3 941 € pour un.e étudiant.e en master**.

En comparaison, les étudiant.e.s français.e.s et européen.ne.s payent 178€ pour une année de licence et 254€ pour une année de master, soit **16 fois moins** que les étudiant.e.s internationaux.ales.

Les frais de ces étudiant.e.s ne se limitent pas aux frais d'inscription. Selon Campus France, **une année universitaire coûte environ 10 000 euros**. A cela s'ajoutent les prix du transport pour venir en France et retourner dans son pays d'origine.

**Les étudiant.e.s extracommunautaires sont les plus touché.e.s par la précarité étudiante, représentant une large majorité des bénéficiaires des AGORAé.**

# V - Conclusion

Cet indicateur, une année encore, alerte sur les conditions de vie des étudiant.e.s. La rentrée est une période de fortes dépenses, qui ne permet pas de commencer son année académique sereinement.

Le logement à Lyon nécessite une considération urgente. Il n'est pas normal de commencer son année scolaire sans logement, ou dans des logements aux conditions vétustes, fautes de logements décents.

Des dispositifs existants tentent de lutter contre la précarité étudiante, mais ces dispositifs sont encore **insuffisants** et ne répondent pas totalement aux besoins.

**Une considération collective de ces problématiques est nécessaire.**

**Les nombreuses mises en lumière des associations et organisations étudiantes ne peuvent plus être négligées, et les conditions de vie des étudiant.e.s ne peuvent plus reposer sur des dispositifs associatifs solidaires.**



# Annexes

## a. Glossaire

**CROUS** : Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires

**FAGE** : Fédération des Associations Générales Étudiantes

**GAELIS** : Groupement des Associations et Élu.e.s étudiant.e.s de Lyon Indépendant et Solidaire

**ICDR** : Indicateur du coût de la rentrée

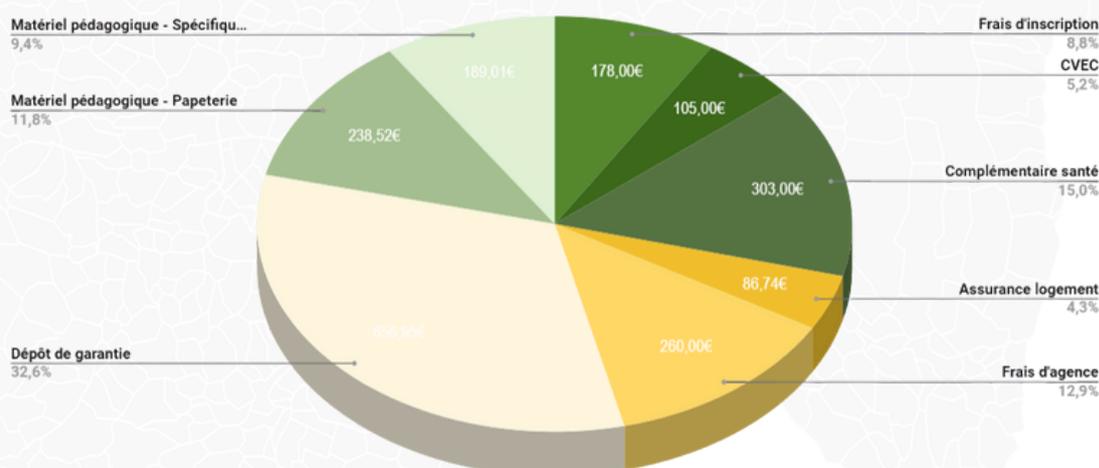
**RU** : Restaurant Universitaire

## b. Graphiques de l'ICDR 2025

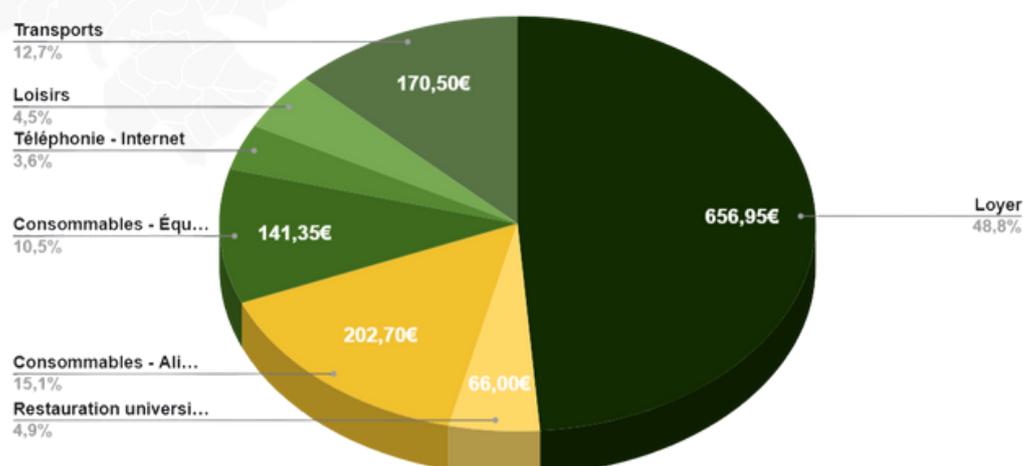
Lyon & Bourg-en-Bresse

### LES GRAPHIQUES DE L'ICDR LYON

#### Les frais spécifiques de rentrée - Lyon

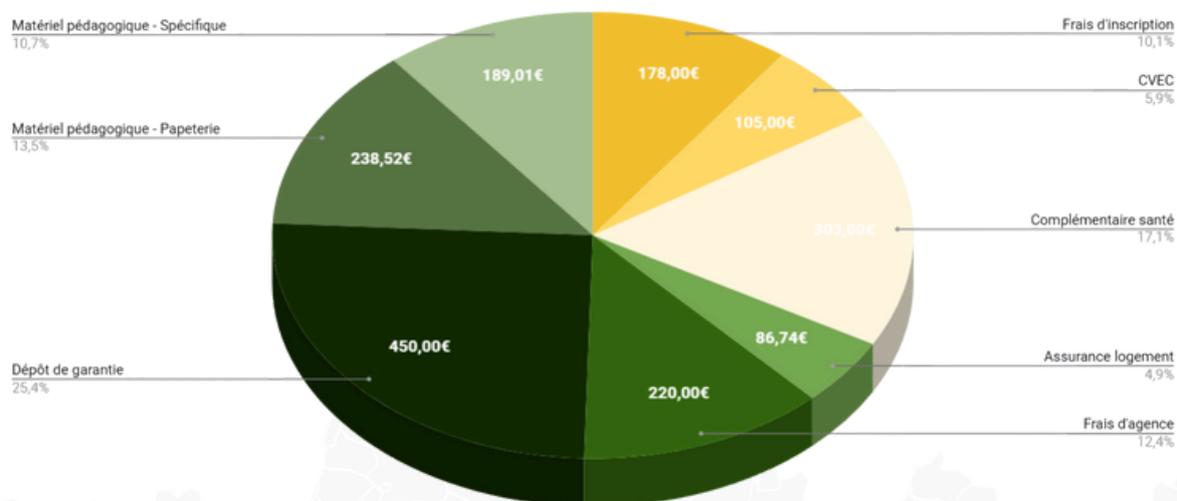


#### Les frais de vie courante - Lyon

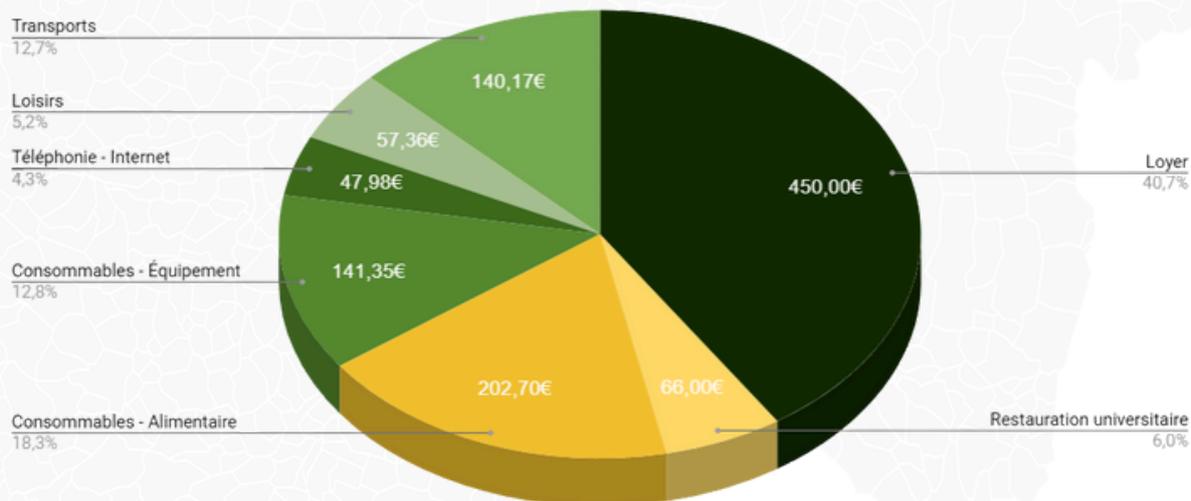


## LES GRAPHIQUES DE L'ICDR BOURG-EN-BRESSE

### Les frais spécifiques de rentrée - Bourg-En-Bresse



### Les frais de vie courante - Bourg-En-Bresse



## c. Méthodologie

L'indicateur global est obtenu en faisant la **somme des frais de vie courante et des frais spécifiques** de rentrée calculés pour le mois de septembre. Une moyenne des sommes obtenues est alors effectuée pour les différentes villes étudiantes du territoire (Lyon, Bourg en Bresse), pondérée en fonction de leurs effectifs étudiant.e.s respectifs. Depuis la rentrée 2024, GAELIS met également en lumière certains frais dits modulaires, qui s'appliquent à certain.e.s étudiant.e.s selon leurs situations spécifiques.

### FRAIS DE VIE COURANTE

#### LOYER ET CHARGES

Le niveau moyen du loyer et des charges est obtenu en utilisant l'outil de cote des loyers développé par LocService. La cote donne une valeur moyenne de loyer pour un appartement d'une surface et d'un nombre de pièces donné. En région, la moyenne est faite pour chaque ville pour un studio de moins de 20 m<sup>2</sup> et pour un T2 de moins de 30 m<sup>2</sup> (les deux formes de logement les plus utilisées), donnant un loyer moyen toutes charges comprises pour un logement d'environ 20 m<sup>2</sup>.

#### TÉLÉPHONIE ET INTERNET

Les tarifs de téléphonie et internet correspondent à la moyenne des tarifs pratiqués par les grands opérateurs (*Free, Orange, SFR et Bouygues*) pour une offre « Multi pack » comprenant la téléphonie mobile, 100Go de données mobiles et une box internet.

#### LOISIRS

Le montant des loisirs correspond à la somme des coûts moyens des loisirs les plus populaires auprès des étudiant.e.s selon l'enquête de l'OVE, c'est-à-dire les activités physiques et sportives, les séances de cinéma, ainsi que le streaming vidéo et de musique.

#### REPAS RU

Le prix des repas au restaurant universitaire est obtenu en considérant qu'un.e étudiant.e prend en moyenne 20 repas au restaurant universitaire par mois (5 repas par semaine). Le prix du ticket RU pour l'année 2025- 2026 est maintenu à 3,30€.

#### ACHATS

Les "consommables alimentaires" représentent un panier alimentaire nécessaire pour un mois, en dehors des 20 repas pris au restaurant universitaire. Ce panier est constitué selon les recommandations du Plan National Nutrition Santé 2019-2023. La partie "équipement divers" correspond quant à elle à l'achat d'un ensemble vestimentaire neuf, d'un lot de produits d'hygiène et d'entretien et d'une mensualité de remboursement d'un prêt pour acheter un ordinateur.

#### TRANSPORTS

Pour le transport, le tarif d'un abonnement étudiant ou jeune en transports en commun TCL ou Rubis est pris en compte, ainsi qu'un abonnement Vélo'V pour la ville de Lyon. À cela s'ajoutent les allers et retours entre le domicile familial et le lieu d'études dont la distance moyenne estimée par l'OVE est de 26 km. À raison d'un aller-retour par semaine, à cette distance est appliqué le barème d'indemnités kilométriques 2024 des frais relatifs au transport en véhicule personnel.

## FRAIS SPÉCIFIQUES DE RENTRÉE

### DROITS D'INSCRIPTION

Les droits pris en compte sont ceux en vigueur pour un.e étudiant.e s'inscrivant en licence à l'université, sans double inscription.

### COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Le montant de la complémentaire santé est calculé sur la moyenne des offres « Tous Soins » de la LMDE et de la SMERRA, des mutuelles étudiantes inhérentes aux territoires de l'AuRA. Les données utilisées pour l'indicateur correspondent au montant de ces mutuelles pour 1 an d'assurance dès la rentrée 2025.

### CVEC

Le tarif de la CVEC est celui annoncé pour l'année 2025 par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

### FRAIS D'AGENCE IMMOBILIÈRE

Depuis 2020, les frais d'agence sont plafonnés en fonction de la zone dans laquelle se trouve le logement. Les frais d'agence pris en compte sont ceux pratiqués au maximum pour un logement de 20 m<sup>2</sup>.

### ASSURANCE LOGEMENT

Une moyenne est réalisée entre les offres des différentes mutuelles étudiantes pour un logement de 20m<sup>2</sup>.

### MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE - PAPETERIE

Le poste « matériel pédagogique » est composé des articles de base nécessaires pour débiter une année universitaire, ainsi que d'une moyenne des frais de manuels pédagogiques et autres frais nécessaires au bon suivi du cursus académique dans plusieurs filières.

### MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE - SPÉCIFIQUE

Le matériel pédagogique spécifique correspond aux achats fortement recommandées (manuels, etc.) ou imposées (tenues de stage, lectures obligatoires, etc.) aux étudiantEs selon leur formation. Le montant est calculé grâce aux moyennes des frais par filière, pondérées par les effectifs étudiants correspondants.

## FRAIS MODULAIRES

- Les frais de menstruation correspondent à la somme du montant moyen des **protections périodiques** et du coût des **antalgiques** sur **un cycle de menstruations**.
- Les **frais de transport des DROM/COM à la métropole** correspondent au prix moyen d'un aller simple entre un DROM ou une COM et la métropole

# CONTACTS

**Alice PICCINALI**  
Présidente  
06 01 85 92 61  
*president@gaelis.fr*



**Sacha GARIMÉ**  
Porte-Parole  
06 46 08 05 51  
*presse@gaelis.fr*



JEUNES ET ÉTUDIANTS DU RÉSEAU LYONNAIS

